






Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

| | |
|-----------------|---|
| NUMÉRO | 1-481-1-0 |
| CYCLE | 1 ^{er} cycle |
| TITRE OFFICIEL | Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail (B. Sc.) |
| TYPE | Baccalauréat ès sciences (B. Sc.) |
| CRÉDITS | 90 crédits |
| DURÉE | 3 ans |
| COTE R MINIMALE | 21.00 |

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

info@dsest.umontreal.ca
info@dsest.umontreal.ca
Carolyne Giasson, TGDE
carolyne.giasson@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Ce programme de premier cycle vise à former des spécialistes en santé publique environnementale (SPE) et en santé et sécurité du travail (SST) qui pourront œuvrer en prévention ou en inspection dans leur domaine respectif.

Il permettra aux étudiants d'acquérir des bases solides en sciences de la nature et en santé publique et de couvrir les objectifs de formation et compétences jugées essentielles à ces spécialisations telles que précisées par leur organismes d'agrément respectifs (BCRSP et CIPHI).

Ce programme devrait intéresser ceux qui se préoccupent des risques à la santé, associés à l'environnement (contaminants, aménagement, milieu général et de travail, etc.)

Objectifs

Objectif général

Le programme de premier cycle vise à former des spécialistes en SPE et en SST qui pourront oeuvrer en prévention ou en inspection dans leur domaine respectif. Il permettra aux étudiants d'acquérir des bases solides en sciences de la nature et en santé publique et de développer les compétences jugées essentielles à ces spécialisations telles que précisées par les organismes d'agrément respectifs (BCRSP et CIPHI).

Tronc commun (4 premiers trimestres)

À la fin de ces trimestres, les étudiants seront en mesure de:

- Faire preuve des connaissances fondamentales en sciences de la nature et en santé publique
- Faire preuve des connaissances des méthodes de base permettant d'identifier les risques pour la santé et la sécurité associés au milieu de travail et à l'environnement en général
- Identifier les facteurs de risques chimiques, physiques, biologiques, et ceux liés à l'aménagement et à l'ergonomie du milieu de travail et de l'environnement général et les mesures de contrôles associées
- Évaluer les risques pour la santé et la sécurité associés aux facteurs de risque du milieu de travail et de l'environnement général
- Communiquer les risques pour la santé et la sécurité associés aux facteurs de risque du milieu de travail et de l'environnement général et formuler des recommandations

Spécialisations (5e et 6e trimestres)

À la fin de ces trimestres, les étudiants qui se spécialisent en SPE ou en sécurité du travail seront en mesure de:

- Faire preuve de connaissances spécifiques au domaine de la SPE ou de la SST (selon la spécialisation)
- Mettre en pratique l'identification, l'évaluation, la communication ou le contrôle des risques en SPE ou en SST (selon la spécialisation)
- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit dans les situations professionnelles et adapter la communication au public cible
- Agir avec professionnalisme dans les situations de travail

Forces

- L'École de Santé Publique de l'Université de Montréal (ESPUM) regroupe la plus grande concentration de chercheurs et d'experts en santé publique au Canada. Elle est la seule institution d'enseignement et de recherche en santé publique au Québec et est reconnue comme le plus grand pôle d'excellence francophone en santé publique au monde. L'ESPUM est la seule école francophone au monde qui est agréée par le CEPH (Council on Education for Public Health).
- L'intérêt pour ce programme de 1^{er} cycle est qu'il est unique au Québec et le seul en français au Canada. Il formera des spécialistes en SPE et SST possédant des bases en sciences de la nature et en santé publique leur permettant d'accéder à des emplois d'inspecteurs et de conseil en prévention des maladies liées à l'environnement de même qu'en prévention de maladies professionnelles et des accidents de travail, un champ considéré en pleine expansion au Canada.
- Il est attrayant pour les étudiants francophones québécois, canadiens et auprès d'un bassin de toute la francophonie.
- Les étudiants de la spécialisation en SPE seront éligibles à l'examen de certification du CIPHI s'ils ajoutent 60 h à leur stage et si ce dernier est supervisé par un inspecteur certifié CIPHI. De plus, ils devront aussi suivre un cours optionnel intensif de 6 crédits au printemps de la 3^e année de leur programme (sous réserve d'approbation du CIPHI).
- Les étudiants de la spécialisation en sécurité du travail seront aussi éligibles à l'examen de certification du «Board of Canadian Registered Safety Professionals». Cependant, ils devront accumuler quatre ans d'expérience (heures du stage comptées), avant de pouvoir faire cet examen.
- Le programme jouera donc un rôle important dans le domaine de la protection de la santé publique au Québec, au Canada et possiblement ailleurs au monde.

Perspectives d'avenir

Service Canada prévoit que le nombre d'inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail augmentera au cours des prochaines années. Ce programme permettra de répondre à ces besoins d'inspecteurs.

Le programme mène à des emplois d'inspecteur, surtout en entreprise, ou à des emplois en prévention dans des municipalités et des gouvernements. Les inspecteurs évaluent et contrôlent les dangers pour la santé et la sécurité et élaborent des stratégies de contrôle des dangers dans le milieu de travail et l'environnement général; de telles stratégies peuvent aussi être élaborées par des agents de prévention.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

attester d'une des formations indiquées ci-dessous :

■ **Soit**

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature **et** avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

■ **Soit**

- être titulaire d'un des diplômes techniques suivants :
 - DEC assainissement de l'eau
 - DEC avionique
 - DEC environnement, hygiène et sécurité au travail
 - DEC génie aérospatial
 - DEC génie chimique
 - DEC génie civil
 - DEC génie industriel
 - DEC génie mécanique
 - DEC laboratoire chimie analytique
 - DEC maintenance d'aéronefs
 - DEC maintenance industrielle
 - DEC procédés chimiques
 - DEC technologie des procédés de la qualité des aliments
 - DEC technologie en génie physique

• **et**

- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine

■ **Soit**

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

• **et**

- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme

n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Structure du programme (1-481-1-0)

Version 00 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante:

- Tronc commun de 56 crédits obligatoires et 3 crédits à option (segment 01 et 02)
- Orientation Santé publique environnementale (SPE): 31 crédits, dont 20 crédits à option (segment 70)
- Orientation Sécurité du travail: 31 crédits, dont 13 crédits à option (segment 71)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PREMIÈRE ANNÉE / TRONC COMMUN

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|----------|----------------------------------|-------|
| BCM 1531 | Introduction à la biochimie | 3.0J | MCB 1979 | Microbiologie générale | 3.0J |
| CHM 1600 | Chimie de l'environnement : introduction | 3.0J | PHY 1961 | Notions de physique appliquée | 1.5J |
| MAT 1951 | Introduction aux mathématiques appliquées | 1.5J | PSL 1001 | Principes de physiologie humaine | 3.0J |

Bloc 01B

Obligatoire - 14 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|--------------------------------|-------|
| MSN 1001 | Eau potable, de récréation et eaux usées | 3.0J | MSO 3001 | Introduction à l'épidémiologie | 2.0J |
| MSN 1002 | Air extérieur et nuisances | 3.0J | SPU 1001 | Santé publique contemporaine | 3.0J |
| MSN 2100 | Toxicologie et environnement | 3.0J | | | |

SEGMENT 02 DEUXIÈME ANNÉE / TRONC COMMUN

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 15 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|--|-------|
| MSN 2001 | Risques infectieux des milieux naturels et bâtis | 3.0S | REI 2535 | Éléments de gestion de la santé et sécurité au travail | 1.5J |
| MSN 2002 | Matières résiduelles et sols contaminés | 3.0S | SPU 2002 | Gestion de projets en SPE et SST | 3.0J |
| MSN 3011 | Catastrophes, urgence et santé | 3.0J | SPU 2003 | Rôle et normes en santé publique environnementale | 1.5S |

Bloc 02B

Obligatoire - 12 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|----------|---|--------|
| MSN 3012 | Hygiène du travail | 3.0S | SPU 2004 | Inspection et éthique | 3.0J S |
| MSO 2160 | Introduction aux méthodes quantitatives | 3.0J | SPU 2005 | Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST | 3.0J |

Bloc 02C

Option - 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|--------|----------|---|--------|
| BCM 2505 | Enzymologie | 3.0J | GEO 1532 | SIG1 - Cartographie | 3.0J S |
| BCM 2562 | Biochimie clinique | 3.0J | GEO 2232 | Géographie sociale et des populations | 3.0J |
| BIO 1101 | Biologie moléculaire | 3.0J | GEO 3322 | Géographie de la santé et environnement | 3.0 |
| BIO 1153 | Biologie cellulaire | 3.0J | MCB 2979 | Bactériologie générale 1 | 4.0J |
| BIO 1203 | Introduction à la génétique | 3.0J | MCB 2987 | Immunologie | 3.0J |
| BIO 2110 | T.P. de biologie moléculaire | 2.0J | MCB 2989 | Immunologie 1 | 4.0 |
| BIO 2155 | T.P. de biologie cellulaire | 1.0J | NUT 1956 | Introduction à la nutrition | 3.0S |
| BIO 2255 | T.P. de génétique | 1.0J | NUT 2032 | Nutrition fondamentale | 3.0 |
| BIO 2350 | Diversité fongique | 3.0J | PHI 2418 | Éthique et politique de l'environnement | 3.0J |
| BIO 2405 | Microbiologie de l'environnement | 3.0J | PHL 2100 | Principes de pharmacologie | 3.0J |
| BIO 3893 | Écotoxicologie | 3.0J | PHL 3100 | Pharmacodynamie des médicaments | 3.0J |
| CHM 1101 | Chimie analytique 1 | 3.0J | POL 3235 | Politiques scientifiques | 3.0 |
| CHM 1950 | Introduction aux bioanalyses | 3.0J | PPL 3040 | Communication interculturelle | 3.0S |
| CHM 2102 | Chimie analytique 2 | 3.0J | SOL 2200 | Sociologie de l'environnement | 3.0J |
| DMO 1000 | Introduction à la démographie | 3.0J S | SST 2120 | Ergonomie | 3.0S |
| DMO 6050 | Démographie et santé | 3.0J | URB 1114 | Territoires et environnement | 3.0J |
| GEO 1312 | Développement durable et environnement | 3.0J | URB 2347 | Urbanisme et mobilité | 3.0J |

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION SANTÉ PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE (SPE)

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 11 crédits obligatoires, 20 crédits optionnels, dont 8 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|-----------|---|-------|-----------|---|-------|
| MSN 3001 | Salubrité des immeubles | 3.0S | PTM 4901B | Système HACCP en médecine vétérinaire 2 | 2.0J |
| PTM 4901A | Système HACCP en médecine vétérinaire 1 | 2.0 | SPU 3001 | Planification urbaine: territoire et règlements | 3.0 |

Bloc 70B

Option - 8 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|
| MSN 4001 | Stage en santé publique environnementale | 8.0 |
| MSN 4002 | Travail dirigé en santé publique environnementale | 8.0 |

Bloc 70C

Option - 12 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|--------|----------|--|-------|
| BCM 2505 | Enzymologie | 3.0J | MCB 2979 | Bactériologie générale 1 | 4.0J |
| BCM 2562 | Biochimie clinique | 3.0J | MCB 2987 | Immunologie | 3.0J |
| BIO 1101 | Biologie moléculaire | 3.0J | MCB 2989 | Immunologie 1 | 4.0 |
| BIO 1153 | Biologie cellulaire | 3.0J | MSN 3002 | Analyse des procédés industriels | 3.0S |
| BIO 1203 | Introduction à la génétique | 3.0J | MSN 3003 | Analyse de la manutention manuelle et assistée | 3.0S |
| BIO 2110 | T.P. de biologie moléculaire | 2.0J | MSN 3004 | Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail | 3.0S |
| BIO 2155 | T.P. de biologie cellulaire | 1.0J | MSN 3005 | Sécurité dans le milieu de la construction | 3.0 |
| BIO 2255 | T.P. de génétique | 1.0J | MSN 3013 | Inspection en santé publique environnementale | 6.0 |
| BIO 2350 | Diversité fongique | 3.0J | NUT 1956 | Introduction à la nutrition | 3.0S |
| BIO 2405 | Microbiologie de l'environnement | 3.0J | NUT 2032 | Nutrition fondamentale | 3.0 |
| BIO 3893 | Écotoxicologie | 3.0J | PHI 2418 | Éthique et politique de l'environnement | 3.0J |
| CHM 1101 | Chimie analytique 1 | 3.0J | PHL 2100 | Principes de pharmacologie | 3.0J |
| CHM 1950 | Introduction aux bioanalyses | 3.0J | PHL 3100 | Pharmacodynamie des médicaments | 3.0J |
| CHM 2102 | Chimie analytique 2 | 3.0J | POL 3235 | Politiques scientifiques | 3.0 |
| DMO 1000 | Introduction à la démographie | 3.0J S | PPL 3040 | Communication interculturelle | 3.0S |
| DMO 6050 | Démographie et santé | 3.0J | SOL 2200 | Sociologie de l'environnement | 3.0J |
| GEO 1312 | Développement durable et environnement | 3.0J | SST 2120 | Ergonomie | 3.0S |
| GEO 1532 | SIG1 - Cartographie | 3.0J S | URB 1114 | Territoires et environnement | 3.0J |
| GEO 2232 | Géographie sociale et des populations | 3.0J | URB 2347 | Urbanisme et mobilité | 3.0J |
| GEO 3322 | Géographie de la santé et environnement | 3.0 | | | |

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 13 crédits optionnels, dont 7 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|---|-------|
| MSN 3002 | Analyse des procédés industriels | 3.0S | MSN 3005 | Sécurité dans le milieu de la construction | 3.0 |
| MSN 3003 | Analyse de la manutention manuelle et assistée | 3.0S | MSN 3006 | Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail | 3.0J |
| MSN 3004 | Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail | 3.0S | REI 3525 | Évaluations et enquête en SST | 3.0S |

Bloc 71B

Option - 7 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|
| MSN 4003 | Stage en santé et sécurité au travail | 7.0 |
| MSN 4004 | Travail dirigé en santé et sécurité au travail | 7.0 |

Bloc 71C

Option - 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|--------|----------|---|--------|
| BCM 2505 | Enzymologie | 3.0J | GEO 1532 | SIG1 - Cartographie | 3.0J S |
| BCM 2562 | Biochimie clinique | 3.0J | GEO 2232 | Géographie sociale et des populations | 3.0J |
| BIO 1101 | Biologie moléculaire | 3.0J | GEO 3322 | Géographie de la santé et environnement | 3.0 |
| BIO 1153 | Biologie cellulaire | 3.0J | MCB 2979 | Bactériologie générale 1 | 4.0J |
| BIO 1203 | Introduction à la génétique | 3.0J | MCB 2987 | Immunologie | 3.0J |
| BIO 2110 | T.P. de biologie moléculaire | 2.0J | MCB 2989 | Immunologie 1 | 4.0 |
| BIO 2155 | T.P. de biologie cellulaire | 1.0J | NUT 1956 | Introduction à la nutrition | 3.0S |
| BIO 2255 | T.P. de génétique | 1.0J | NUT 2032 | Nutrition fondamentale | 3.0 |
| BIO 2350 | Diversité fongique | 3.0J | PHI 2418 | Éthique et politique de l'environnement | 3.0J |
| BIO 2405 | Microbiologie de l'environnement | 3.0J | PHL 2100 | Principes de pharmacologie | 3.0J |
| BIO 3893 | Écotoxicologie | 3.0J | PHL 3100 | Pharmacodynamie des médicaments | 3.0J |
| CHM 1101 | Chimie analytique 1 | 3.0J | POL 3235 | Politiques scientifiques | 3.0 |
| CHM 1950 | Introduction aux bioanalyses | 3.0J | PPL 3040 | Communication interculturelle | 3.0S |
| CHM 2102 | Chimie analytique 2 | 3.0J | SOL 2200 | Sociologie de l'environnement | 3.0J |
| DMO 1000 | Introduction à la démographie | 3.0J S | SST 2120 | Ergonomie | 3.0S |
| DMO 6050 | Démographie et santé | 3.0J | URB 1114 | Territoires et environnement | 3.0J |
| GEO 1312 | Développement durable et environnement | 3.0J | URB 2347 | Urbanisme et mobilité | 3.0J |

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

■ a) Si temps plein

L'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.

■ b) Si temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription – structure du programme

En 1^{re} et 2^e années, l'étudiant s'inscrit aux cours obligatoires. En 3^e année il complète son programme en prenant des cours selon le choix d'une des deux orientations (Santé publique environnementale ou sécurité du travail).

Les cours suivants doivent obligatoirement être suivis avant tout cours MSN ou MSO du programme : BCM 1531, PSL 1001, CHM 1600 et FAS 1501. Les cours optionnels peuvent être suivis avant ces cours.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale du programme est de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours sur la base de la moyenne cumulative prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué soit trois cours obligatoires ou plus, soit des cours totalisant neuf crédits ou plus, est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).